



Cahier des charges

MARCHÉ à PROCÉDURE ADAPTÉE

Audit du temps de travail

et refonte des roulements et cycles

**Centre de gérontologie Les Abondances
49 rue Saint Denis
92 100 Boulogne Billancourt**

SOMMAIRE

1. OBJET 3

2. CONTEXTE DE LA PRESTATION 3

 2.1 Présentation de l'établissement3

 2.2 Enjeux de la prestation pour l'établissement4

3. DESCRIPTION DE LA PRESTATION 4

 3.1 Périmètre4

 3.2 Méthodologie5

 3.3 Lieu d'exécution5

 3.4 Livrables5

 3.5 Calendrier6

4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PRESTATION DEMANDEE 6

5. ANALYSE DES OFFRES 7

6. REMISE DES OFFRES 8

1. OBJET

Le présent document constitue le cahier des charges pour une prestation d'audit du temps de travail des services de soins du Centre de Gérontologie Les Abondances, établissement public de santé spécialisé en gériatrie. Cette prestation devra inclure un état des lieux exhaustif des problématiques relatives à la gestion du temps de travail au Centre de gérontologie Les Abondances et proposer une refonte des roulements et des cycles conforme à la réglementation.

Type de marché : Marché public de prestations intellectuelles. Le marché est régi par les dispositions du Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles, sauf mentions contraires figurant dans le présent cahier des charges.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée conclu suivant les dispositions l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Durée : La durée du marché est fixée à 12 mois à compter de sa notification.

2. CONTEXTE DE LA PRESTATION

2.1 Présentation de l'établissement

Le Centre de gérontologie comporte 564 lits et places réparties entre :

Un pôle sanitaire avec :

- Un service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) composé de 30 lits d'hospitalisation complète et d'un *hôpital de jour (12 places)*
- Une Unité de Soins de Longue Durée (USLD) de 110 lits
- *Une Unité d'Evaluation et d'Orientation Gérontologique*

Un département médico-social comprenant :

- Un EHPAD de 120 lits, doté d'un PASA
- *Un EHPAD de 90 lits*
- *Un accueil de jour de 12 places*
- *Un SSIAD de 190 places*
- *Une Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants (PARA)*

Les services en italique sont hors périmètre de la prestation.

2.2 Enjeux de la prestation pour l'établissement

Cette étude répond à un engagement pris par l'établissement en 2016 de réévaluer les organisations de travail suite à la mise en place des 12h.

Les roulements actuels en 12h ne sont pas conformes pas la réglementation. Ils se composent de deux semaines : l'une compte 55h et l'autre 22h de temps de travail effectif.

Ces plannings déséquilibrés génèrent de la fatigue, du stress et peuvent être une explication à une part de l'absentéisme soignant, notamment les absences de courte durée. Par ailleurs, ils ne semblent pas adaptés à la pyramide des âges du personnel soignant. On observe que les professionnels les plus touchés par l'absentéisme se situent dans la moyenne d'âge de plus de 40 ans et plus particulièrement dans la tranche des plus de 55 ans. Le taux d'absentéisme de l'établissement est de 8,43% en 2017.

Les horaires de prises de poste (8 h pour les aides soignants de jour en USLD) ne répondent pas toujours aux besoins des patients et résidents.

Par ailleurs il subsiste une assez grande hétérogénéité des horaires (engagements historiques, restrictions médicales) qui complexifie l'élaboration des plannings.

A l'issue de la prestation, l'établissement souhaite pouvoir mettre en place une organisation plus lisible et plus efficiente, et actualiser le guide du temps de travail de l'établissement.

3. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

3.1 Périmètre

La prestation concerne les services et les effectifs suivants :

SERVICE	NB LITS	EFFECTIFS IDE		EFFECTIFS AS		EFFECTIFS ASH	
		JOUR	NUIT	JOUR	NUIT	JOUR	NUIT
SSR	30	5	3	10	4	5	
USLD	110	11	3	36	9	16	
EHPAD CGA	120	5		28	8	15	2

3.2 Méthodologie

L'ensemble des documents relatifs aux grandes thématiques du temps de travail (protocole local, plannings, indicateurs liés à l'absentéisme, procédure de gestion des remplacements...), sera mis à la disposition du prestataire pour lui permettre d'établir un état des lieux.

Pour chaque service, le prestataire devra prévoir des entretiens individuels et collectifs et proposer une démarche participative permettant à chaque professionnel de s'exprimer sur les organisations de travail et les plannings.

Dans le cadre de la refonte des roulements, le prestataire devra s'appuyer sur un comité de pilotage incluant notamment la direction des ressources humaines, la direction des soins et l'encadrement de proximité.

Des modifications des horaires de travail sont envisageables, de même que des plannings différents en fonction des catégories professionnelles (IDE, AS, ASH). Toutefois, le prestataire veillera à proposer des maquettes organisationnelles compatibles avec les effectifs actuels.

3.3 Lieu d'exécution

La prestation se déroule au Centre de Gérontologie Les Abondances à l'adresse suivante :

49 rue Saint Denis

92 100 Boulogne Billancourt

3.4 Livrables

3.4.1 Première phase : état des lieux

- Rapport d'audit (présentant bilan et recommandations) en versions papier et électronique.
- Présentation d'une heure maximum des résultats de l'audit à environ 15 personnes en s'appuyant sur un diaporama.

3.4.2 Deuxième phase : proposition d'une nouvelle organisation

- Maquettes organisationnelles avec scénarios horaires pour les différents services.
- Présentation des résultats aux instances
- Accompagnement à la mise en œuvre

A l'issue de la prestation, le Centre de gérontologie dispose du droit de reproduction ou d'utilisation des livrables, de modification et d'intégration dans tout document institutionnel.

3.5 Calendrier

Publication de l'offre	25 septembre 2018
Date limite dépôt des offres	9 octobre 2018
Notification au prestataire	12 octobre 2018
Réalisation de la mission	Dates à fixer en collaboration avec l'établissement

Ce marché ne deviendra définitif et ne pourra recevoir exécution qu'après notification au titulaire.

4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PRESTATION DEMANDEE

Amélie MAINGON

Directrice adjointe en charge des ressources humaines

amaingon@lesabondances.fr

01.41.22.56.13

5. COMPOSITION DU DOSSIER A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Le dossier est composé de deux sous dossiers :

- l'un relatif à la candidature
- l'autre relatif à l'offre

Les deux dossiers devront être constitués de préférence au moyen des formulaires cités ci-après (téléchargeables à l'adresse :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

Le dossier relatif à la candidature comprend les pièces suivantes :

- DC1 – lettre de candidature
- DC2 – déclaration du candidat
- Les références des années sur des prestations similaires : joindre un tableau récapitulatif faisant apparaître les sites concernés, la personne à contacter, le montant du marché hors taxe.

La production des formulaires et documents afférents, dûment complétés dans le délai imparti, conditionne la validité de la candidature.

Le candidat peut par ailleurs compléter sa candidature avec toute autre pièce qu'il estime de nature à appuyer sa candidature.

Le dossier relatif à l'offre comprend les documents suivants :

- DC 3
- Le présent dossier de consultation, paraphé et signé
- Le mémoire technique

La production des formulaires et des documents y afférents dûment complétés dans le délai imparti conditionne la validité de l'offre.

En cas de contestation, seuls les originaux de ces documents, conservés aux archives du Centre de gérontologie Les Abondances à Boulogne-Billancourt feront foi.

5. ANALYSE DES OFFRES

Les candidats fourniront tout document utile pour le jugement de leur offre par rapport aux critères exposés et notamment :

- Références professionnelles en rapport avec des missions d'audit du temps de travail d'un établissement de même nature
- Qualité du prestataire : CV de l'équipe qui va intervenir pour la mission
- Méthodologie proposée : modalités d'intervention, description des outils et méthodes utilisés pour assurer la prestation
- Calendrier de travail : calendrier proposé avec le nombre de journées de travail pour réaliser la prestation sur la période définie
- Proposition financière exprimée en HT et tous frais inclus.

Les offres seront évaluées sur la base de plusieurs critères :

- Valeur technique (70%)
 - o Références professionnelles (5%)
 - o Qualité du prestataire (25%)
 - o Méthodologie proposée et calendrier de travail (40%)
- Prix des prestations (30%)

Pour le critère financier, la note maximale est donnée à l'offre la moins disante.

Les autres offres sont notées en appliquant la règle suivante :

$$\text{Note de l'offre} = \text{Note du prix le plus bas} \times \left[\frac{\text{Prix le plus bas}}{\text{Prix de l'offre examinée}} \right]$$

A l'issue du comité de choix, le Centre de Gérontologie se réserve la possibilité de négocier, avec les 2 premiers candidats, sur la décomposition du prix par éléments de mission.

6. REMISE DES OFFRES

La limite de réception des offres est fixée au **9 octobre 2018 à 12h**, à l'adresse suivante :

Direction des Ressources Humaines
A l'attention de Madame MAINGON
49 rue Saint Denis
92 100 Boulogne Billancourt

7. MODALITES DE PAIEMENT DU MARCHÉ

Conformément à l'article 183 du décret n°2016 -360 du 25 mars 2016 et à l'article 1er alinéa 2 du décret n°2013-369 du 29 mars 2013, le paiement est régi par les dispositions du décret n° 2008-407 du 28 avril 2008 relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.

Le délai maximum de paiement est de 50 jours à compter de la réception de la facture et après attestation de service fait.

Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux appliqué est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Le paiement s'effectue par mandat administratif sur le compte dont le numéro a été indiqué sous la forme d'un relevé d'identité bancaire et précisé dans l'acte d'engagement.

Les prix sont fermes et nets de tous frais annexes pour la durée du marché.

Le paiement s'effectuera, après attestation de service fait, selon le calendrier suivant :

- 30% à la transmission du 1^{er} livrable (état des lieux),
- 30% à la transmission du 2nd livrable (maquettes organisationnelles),
- 40% à l'issue de l'accompagnement correspondant à la fin du marché.

Comptable assignataire : Les coordonnées du comptable assignataire chargé du paiement des factures relatives à l'exécution du présent marché sont les suivantes :

TRESORERIE MUNICIPALE
33, rue Fessard
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

ARTICLE 8 : DETERMINATION DES PRIX DE REGLEMENT

Pour établir son prix, le candidat reconnaît avoir une parfaite connaissance des conditions d'exécution et de la nature des prestations qu'il a à effectuer.

Les prix du marché comprennent toutes les charges fiscales, parafiscales et autres, frappant obligatoirement l'exécution de la prestation ainsi que tous les frais afférents à la bonne réalisation du marché (prix journaliers des intervenants pressentis, charges de travail estimé, frais de déplacement et hébergement prévus pour les réunions, frais de reprographie ...)

Ce prix est indiqué par le soumissionnaire dans le bordereau de prix et l'acte d'engagement, exprimé successivement Hors TVA (Hors taxe) et TVA comprise (TTC), en lettres et en chiffres.

Acceptation du présent dossier de consultation

Dossier de consultation lu et approuvé
Le candidat (date, signature et cachet)

**BORDEREAU DE PRIX
PRESENTATION DE L'OFFRE**

	Montant global forfaitaire HT	Taux de TVA	Montant global forfaitaire TTC
Audit du temps de travail et refonte des roulements et cycles			

Le prix proposé comprend la réalisation de l'ensemble des spécifications prévues au dossier de consultation et au dossier technique du candidat.

Date, signature précédée du nom du signataire et cachet de la société